OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Stratégie Monde Equilibre (FR0013198959)

INITIATEUR : APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL
SITE INTERNET : www.apicil-asset-management.com
APPELEZ LE : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce Produit est autorisé à la distribution en France.
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 24 mars 2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

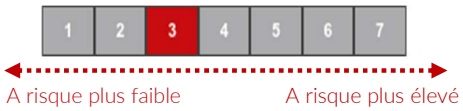
Classification AMF : Fonds Diversifié.
Indicateur de référence : composite de référence composé à 60 % de l'indice CAC 40 (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) et à 40 % de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7.
Objectifs de gestion : L'objectif de gestion est d'atteindre une performance au moins égale à celle d'un indice composite (60% de l'indice CAC 40® - cours de clôture, dividendes nets réinvestis - et 40% de l'indice Iboxx € Liquid Sovereign Diversified 5-7) minorée des frais de gestion.
Politique d'investissement : Le gérant décide librement de l'allocation entre actions, obligations, titres de créance et titres du marché monétaire.
Le fonds est en permanence investi à hauteur de 45% minimum de son actif net sur les valeurs entrant dans la composition de l'indice CAC 40® ou de titres d'OPCVM employant plus de 60% de leur actif en actions cotées. Au minimum 5% de l'actif est investi en actions de sociétés européennes non cotées ou de faible capitalisation, de parts de FCPR, de FCPI, de SCR, de SFI ou de titres d'OPCVM employant plus de 75% de leur actif net en titres de cette nature. Le fonds peut intervenir sur des contrats à terme sur indice boursier en vue d'exposer le portefeuille au risque Action.
Le solde est investi en obligations ou titres de créances d'émetteurs appartenant à la zone euro, géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7 et dans la limite d'une notation "Investment Grade" lors de l'acquisition des titres (notation de l'agence de notation confirmée par la notation interne). La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire.
Le fonds peut intervenir sur les contrats à terme sur taux d'intérêt ou sur indice obligataire pour exposer ou couvrir le portefeuille.
La combinaison d'instruments de trésorerie et de contrats futures utilisés pour exposer le FIA au risque de taux, de change ou d'actions peut faire apparaître un « effet de levier » lorsque celui-ci est calculé par la méthode brute ou la méthode de l'engagement. On entend par « effet de levier » toute méthode par laquelle la société de gestion accroît l'exposition d'un FIA qu'elle gère, que ce soit par l'emprunt de liquidités ou de valeurs mobilières, par des positions dérivées ou par tout autre moyen. La mesure de l'effet de levier utilisée par le FIA est inférieure à 200% et ne peut donc être considérée comme significative.
Affectation du résultat : OPCVM de capitalisation.
INFORMATIONS PRATIQUES
Dépositaire : CACEIS Bank.
Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français.
Conditions de souscription et de rachat : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée le vendredi) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience des marchés actions et taux. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne .
L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur :
Risque de crédit : une partie du portefeuille étant investie en titres de créance et instruments du marché monétaire, la valeur de ces instruments peut baisser en cas de dégradation de la qualité des émetteurs.
Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion.

Période d'investissement recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement :** 10 000 € **Scénarios**		**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	4 880 €	5 080 €
	Rendement annuel moyen	-51,18 %	-12,67 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 430 €	8 430 €
	Rendement annuel moyen	-15,65 %	-3,35 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 420 €	12 090 €
	Rendement annuel moyen	4,22 %	3,87 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 800 €	14 320 €
	Rendement annuel moyen	17,99 %	7,45 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre investissement sont assurées par le dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué par le principe légal de ségrégation des actifs du fonds de ceux du dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	147,80 €	920,35 €
Incidence des coûts annuels*	1,48 % chaque année	1,54 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,41 % avant déduction des coûts et de 3,87 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,45 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	145,40 €
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2,40 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats		0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition majoritaire au marché obligataire et dans une moindre mesure au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.
En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : http://www.amf-france.org rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/.